

Bureau Directeur général  
et Greffier-trésorier

**MARDI LE 17 OCTOBRE 2023**

**CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Endroit : Salle du Conseil municipal  
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9  
Heure : 19 h

**I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**II. RÉOLUTIONS**

1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 17 octobre 2023.

A.1 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 29 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE 2023 : Demande de dérogation mineure – Régulariser trois abris temporaires estivaux – 59, chemin Industriel.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

A.2 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 29 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE 2023 : Demande de dérogation mineure – Régulariser l'implantation d'un bâtiment complémentaire – 63, chemin du Lac.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

2. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 17 octobre 2023.

**CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE ORDINAIRE**

**I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**II. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**III. RÉOLUTIONS**

**1. ADMINISTRATION**

1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 17 octobre 2023.

1.2 Pour accepter les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 3 octobre 2023.

1.3 Pour nommer madame Stéphanie Michaud, directrice des services Administratifs, à titre de Secrétaire d'assemblée – Séances extraordinaires et ordinaires du Conseil municipal – Période du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 décembre 2024.

1.4 Pour appuyer la MRC des Collines-de-l'Outaouais – Demander un traitement équitable au ministre de la Sécurité publique – Financement du service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

1.5 Pour appuyer la Fédération québécoise des municipalité « FQM » – Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024-2028) – Négociation entre les gouvernements du Québec et du Canada.

**2. GREFFE**



### **3. TRAVAUX PUBLICS**

- 3.1 Pour accepter un soumissionnaire – Conception des plans et devis et surveillance des travaux – Achat et installation de plusieurs génératrices – Édifices municipaux – Décréter une dépense au montant de 87 400 \$ « taxes en sus » – Soumission publique portant le numéro 23-09-12-052.
- 3.2 Pour accepter un montant supplémentaire – Services professionnels – Préparation de plans et devis – Remplacement de ponceau au chemin du Chêne-Rouge – Décréter une dépense supplémentaire au montant de 21 528 \$ « taxes en sus ».
- 3.3 Pour accepter un soumissionnaire – Services professionnels – Préparation de plans et devis – Stabilisation de talus du chemin des Rapides – Soumission par invitation portant le numéro 23-08-24-050 – Décréter une dépense au montant de 103 994,10 \$ « taxes en sus ».
- 3.4 Pour autoriser la cessation du lot portant le numéro 6 591 684 au Cadastre du Québec – Unifier les lots 6 591 684 et 4 358 874 - Mandater Maître Lianne Boudreau Calderon, notaire – Préparation des actes afférents au transfert de la propriété – Décréter une dépense au montant de 1 350 \$ « taxes, déboursés et frais de publication en sus ».
- 3.5 **RÈGLEMENT NUMÉRO 927-23** – Pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 817-18 – Pour édicter les modalités concernant la prise en charge par la Municipalité de Val-des-Monts pour l’entretien des voies privés ouvertes au public par tolérance et le remplacer par le règlement aux fins d’établir un programme d’aide financière à l’entretien des chemins privés ouverts au public par tolérance.
- 3.6 Pour adopter le règlement portant le numéro 927-23 – Pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 817-18 – Pour édicter les modalités concernant la prise en charge par la Municipalité de Val-des-Monts pour l’entretien des voies privés ouvertes au public par tolérance et le remplacer par le règlement aux fins d’établir un programme d’aide financière à l’entretien des chemins privés ouverts au public par tolérance.

### **4. FINANCES ET TAXATION**

- 4.1 Pour accepter le rapport des dépenses en immobilisation au montant de 3 387 472,82 \$ – Engagements au montant de 3 142 175,48 \$ – Période se terminant le 30 septembre 2023.
- 4.2 Pour accepter le rapport comptable 23-009 – Comptes payés et à payer – Autoriser le bureau de la Direction générale à effectuer les paiements – Comptes à payer au montant de 942 629,70 \$ – Comptes payés au montant de 504 334,67 \$ – Salaires dépôts directs au montant de 501 161,14 \$.
- 4.3 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 9 911 000 \$ qui sera réalisé le 27 octobre 2023.
- 4.4 Pour accepter un soumissionnaire pour emprunt par obligations – Financement des règlements d’emprunts portant les numéros 676-10, 724-12, 735-13, 871-20 et 851-19.
- 4.5 Pour accepter la confirmation de la reconnaissance d’exemption de taxes concernant la propriété sise au 140, chemin de la Montagne – Campus 3 – Matricule 6067-40-9744.
- 4.6 **RÈGLEMENT NUMÉRO 928-23** – Pour abroger et remplacer les règlements portant les numéros 660-09 – Pour décréter l’imposition d’une taxe aux fins du financement des centres d’urgence 9-1-1 et 778-16 – Pour amender le règlement portant le numéro 660-09 – Pour décréter l’imposition d’une taxe aux fins du financement des centres d’urgence 9-1-1.
- 4.7 Pour adopter le règlement portant le numéro 928-23 – Pour abroger et remplacer les règlements portant les numéros 660-09 – Pour décréter l’imposition d’une taxe aux fins du financement des centres d’urgence 9-1-1 et 778-16 – Pour amender le règlement portant le numéro 660-09 – Pour décréter l’imposition d’une taxe aux fins du financement des centres d’urgence 9-1-1.

### **5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 5.1 Pour décréter une dépense au montant de 3 600 \$ – Entreposage d’équipement au 37, route du Carrefour – Parc Nakkertok.
- 5.2 Pour autoriser des modifications au contrat et accepter des honoraires professionnels supplémentaires – Avenant 02 – Aménagement d’un terrain multisports à Val-des-Monts – Décréter une dépense supplémentaire au montant de 66 256,80 \$ « taxes en sus ».
- 5.3 Pour accepter le rapport financier – 18<sup>e</sup> édition – Tournoi de golf annuel – 2 juin 2023 – Municipalité de Val-des-Monts, en collaboration avec le Sportium de Val-des-Monts – Décréter une dépense et autoriser le paiement pour un montant total de 9 212,42 \$.

### **6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

- 6.1 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Permettre l’implantation d’un garage détaché – 1303, chemin du 6<sup>e</sup>-Rang.

### **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8. RESSOURCES HUMAINES**

**9. HYGIÈNE DU MILIEU**

**10. GÉNÉRAL**

10.1 Questions diverses.

10.2 Pour accepter la levée de la séance.

Le Directeur général  
et Greffier-trésorier,



Julien Croteau

JC/rg/nc